



26/02/2025

CONSEIL MUNICIPAL DE FEVRIER 2025 : DES ENGAGEMENTS FORTS POUR L'ACCESSIBILITÉ, LA CULTURE ET L'ÉDUCATION

Le Conseil municipal de Montivilliers, réuni le lundi 24 février, a été marqué par l'adoption du rapport annuel de la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées. Ce document met en lumière les avancées réalisées par la Ville pour une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap. D'autres décisions ont également été prises, notamment l'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Seine-Maritime, le soutien aux coopératives scolaires, ainsi que l'installation d'un mur d'expression libre dédié au street art. Retour sur les principales mesures adoptées.

Pour une ville plus accessible et inclusive

Lors du Conseil municipal, les élus ont adopté le rapport annuel de la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées qui revient sur les avancées faites par la collectivité en la matière ces dernières années. En 2023 et 2024, plusieurs projets ont été menés par la Ville de Montivilliers, notamment l'adaptation des bâtiments municipaux, l'amélioration de la circulation dans l'espace public et la sensibilisation de la population.

Des travaux ont été réalisés dans des lieux clés comme la Bibliothèque Condorcet, la Maison de l'Enfance et de la Famille, la résidence autonomie Beauregard ou encore l'Hôtel de Ville. D'autres sites, dont le Centre social Jean Moulin et le groupe scolaire Louise Michel, sont en cours de mise aux normes. La nouvelle école, construite en remplacement de l'école maternelle Jean de la Fontaine, se verra exemplaire en termes d'inclusion, avec une cour végétalisée et des espaces adaptés.

Dans l'espace public, des déambulations urbaines ont permis d'identifier les obstacles et d'adapter plusieurs axes (rue Paul Gauguin, rue de Flandres...). La Ville collabore aussi avec la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole pour rendre accessibles 58 arrêts de bus.

Au-delà des infrastructures, un travail de sensibilisation a également été engagé avec la mise en place d'événements comme la Nuit du Handicap ou le brunch des partenaires. Les associations jouent aussi un rôle clé, notamment Bouchons 276, qui a collecté 145 tonnes de bouchons pour financer du matériel médical et des aménagements.

Enfin, Montivilliers a pensé l'accessibilité dans ses grands projets, comme le Parc Jardin de la Sente des Rivières, pensé pour être inclusif. La dynamique engagée se poursuivra avec de nouveaux chantiers et initiatives pour une ville toujours plus inclusive.

Des patients mieux accompagnés avec l'association Planeth Patient

Dans le cadre de son projet, le Centre social Jean Moulin développe un nouveau partenariat avec l'association Planeth Patient, qui œuvre pour rendre l'éducation thérapeutique du patient (ETP) accessible. Il s'agit d'accompagner les personnes atteintes de maladies chroniques et leur entourage afin de mieux vivre avec la maladie au quotidien. Planeth Patient proposera au Centre

social Jean Moulin des ateliers collectifs, animés par des professionnels, favorisant les échanges d'expériences et le partage de connaissances pour une meilleure prise en charge de la santé.

Soutien aux arts urbains avec un mur d'Expression Libre

La Ville de Montivilliers est engagée depuis plusieurs années dans une politique volontariste en faveur des arts urbains, en particulier le graffiti. Pour renforcer cet engagement, un mur d'Expression Libre, réalisé par les élèves du CFA Bâtiment Le Havre Baie de Seine de Montivilliers, sera été installé dans l'enceinte du skatepark, à proximité du lycée Jean Prévost et du gymnase.

Afin de promouvoir ce nouveau dispositif, la Ville de Montivilliers organise un concours de graffs dont les lauréats seront les premiers à intervenir sur ce mur. Les œuvres seront réalisées en public à l'occasion de l'inauguration officielle du mur d'Expression Libre le 17 mai 2025, en présence et avec l'assistance de graffeurs expérimentés.

Pour un urbanisme durable et de qualité

En adhérant au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Seine-Maritime la Ville pourra bénéficier des conseils et l'expertise d'architectes, urbanistes et paysagistes expérimentés. Cette adhésion prévoit aussi un accompagnement dans les réflexions sur l'amélioration du cadre de vie. Ainsi, en 2025, le CAUE accompagnera la Ville dans la coconstruction de la Charte de l'Urbanisme et de la Qualité de Vie. Cette adhésion vient s'ajouter aux permanences qui sont déjà proposées aux Montivillonnes et aux Montivillons pour les aider dans leurs projets liés à leur logement.

Soutien aux projets éducatifs

Montivilliers continue, comme les années précédentes, de soutenir les actions éducatives en octroyant des subventions annuelles aux coopératives scolaires pour leurs projets, leurs sorties scolaires ludiques et culturelles et leurs sorties scolaires avec nuitées (classes découvertes, ski ou nature...). Au total, plus de 7 500 € de crédits ont été attribués (6153 € consacrés aux sorties ludiques ou culturelles et 1 393 € de subvention non fléchée).

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr